

**Union démocratique du centre (UDC)**

# **Rapport annuel**

**2004**



# Table des matières

	Page
Avant-propos .....	5
I. Bilan des résultats .....	7
1. Rétrospective 2004.....	7
2. Prises de position et interventions de l'UDC .....	14
II. Organes du parti.....	27
1. Assemblée des délégués.....	27
2. Comité central .....	31
3. Comité directeur .....	35
4. Secrétariat général .....	36
5. Groupe parlementaire fédéral.....	37
III. Votations populaires fédérales .....	40
IV. Représentants de l'UDC dans les parlements cantonaux.....	43
V. Les sections cantonales UDC sur Internet.....	45



## AVANT-PROPOS



L'importance politique de l'année après les élections fédérales ne saurait être sous-estimée. Les mois qui ont suivi les élections aux Chambres fédérales ont révélé les partis en méforme, les partis qui avaient récupéré et ceux qui étaient en pleine forme. Fait réjouissant, l'UDC a obtenu de nombreux succès en 2004 également, confirmant ainsi son impressionnant résultat aux élections fédérales 2003. Tant dans les élections législatives et gouvernementales cantonales que lors des votations, l'UDC a obtenu de meilleurs résultats que les autres partis politiques. Dans huit votations sur treize, le peuple a suivi le mot d'ordre de l'UDC alors que ce score est de sept pour le PS et de six seulement pour le PDC et le PRD.

Le scrutin sur les deux projets de naturalisation, que les citoyens ont clairement rejetés le 26 septembre, mérite une mention particulière: l'UDC a été le seul parti gouvernemental à s'opposer à ces objets et à se battre pour une pratique de naturalisation démocratique et modérée. Le peuple a donné raison à l'UDC dans cette importante question. De plus, l'UDC a engrangé un autre succès remarquable le 8 février avec l'initiative sur l'internement qu'elle a également défendue seule contre le PDC, le PRD et le PS. Côté négatif, il faut relever les échecs de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS et du paquet fiscal.

Les élections cantonales ont également été réjouissantes pour l'UDC qui a progressé aussi bien dans les exécutifs que dans les législatifs des cantons. Elle a conquis des sièges supplémentaires dans les gouvernements cantonaux de Schwytz (1 sur 7) et de Schaffhouse (2 sur 5). Les représentations parlementaires UDC ont augmenté dans les cantons d'Uri (+5), de Schwytz (+7), de Bâle-Ville (+1), de Schaffhouse (+3), de St-Gall (+3) et de Thurgovie (+5).

Après la mémorable séance de l'Assemblée fédérale du 10 décembre 2003, l'UDC a pour la première fois de son histoire pu influencer la politique de l'exécutif fédéral avec deux conseillers fédéraux. Christoph Blocher et Samuel Schmid ont réussi à imposer la marque de l'UDC sur de nombreux objets. En politique d'asile, notamment, les choses ont commencé à bouger. La lutte obstinée de l'UDC porte aujourd'hui des fruits.

Le 8 décembre 2004, le conseiller fédéral Samuel Schmid a été élu à la présidence de la Confédération avec un résultat excellent. Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour son année présidentielle.

Le dépôt de l'initiative pour la baisse des primes est un autre jalon important dans l'histoire de l'UDC. Notre parti a réussi à réunir le nombre de signatures requis et à soumettre ainsi à la Confédération une proposition constructive pour réduire les primes de l'assurance-maladie. Ce résultat est d'autant plus remarquable que plusieurs initiatives lancées par d'autres partis concernant l'assurance-maladie ont échoué dans le passé.

Gregor A. Rutz  
Secrétaire général



# I. BILAN DES RÉSULTATS

## 1. Rétrospective 2004

### Janvier

Le 5 janvier 2004 déjà, l'UDC donne le coup d'envoi à sa nouvelle année politique. Alors que les autres partis ne se sont pas encore manifestés après les fêtes de fin d'année, l'UDC pose un premier jalon à l'occasion d'une conférence de presse fort bien fréquentée: "**Bourgeois ou à gauche – l'année du choix**". Après les résultats des élections d'octobre 2003 et l'entrée de Christoph Blocher au Conseil fédéral, la balle est dans le camp du PRD et du PDC: vont-ils soutenir les idées bourgeoises de l'UDC ou vont-ils continuer d'offrir des majorités à la gauche?

La première assemblée des délégués de l'UDC a lieu le 10 janvier à Wil (SG). Les délégués disent trois fois oui aux objets des prochaines votations populaires: oui par 382 voix contre 25 au contreprojet à l'initiative Avanti, oui par 398 voix contre 16 à l'initiative pour l'internement des délinquants extrêmement dangereux et oui par 311 voix contre 52 au nouveau droit du bail à loyer.

Le 20 janvier, l'UDC tient conférence de presse pour informer sur la votation à venir. Le contreprojet Avanti est particulièrement menacé. Dans moins de trois semaines, le peuple suisse doit prendre une décision importante sur l'avenir des infrastructures de transport. La campagne des adversaires de ce projet est unilatérale et malhonnête. Le PRD et le PDC ne font pas grand-chose pour convaincre le peuple de soutenir ce projet.

### Février

Les discussions qui précèdent la **votation** du 8 février sont dominées par l'initiative sur l'internement. Il n'y a par contre guère de campagne en faveur du contreprojet Avanti. Les résultats du scrutin sont ce qu'ils doivent être: non au contreprojet Avanti et au nouveau droit du bail à loyer. Par contre le souverain suit la recommandation de l'UDC en soutenant nettement l'initiative sur l'internement.

Le lendemain du scrutin, soit le 9 février, l'UDC réaffirme dans le cadre d'une conférence de presse son **combat contre la désastreuse politique socialiste** et lance sa campagne **contre la hausse de la TVA, pour le paquet fiscal et pour la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS**. La gauche conduit la Suisse à la ruine par l'augmentation constante des impôts et son entêtement à bloquer toute réforme de l'AVS. Le PS et les syndicats entravent la croissance économique et détruisent des emplois. Bref, la gauche ruine la Suisse.

Le 24 février l'UDC convoque une conférence de presse sous le titre "**Sauvez l'AVS!**" afin de soutenir la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS soumise au peuple. La situation inquiétante de la prévoyance vieillesse impose des mesures.

La **4<sup>e</sup> Coupe nationale UDC** de yass a lieu le 21 février à Huttwil (BE).

## **Mars**

Le groupe parlementaire UDC dit sa colère devant l'attitude de l'Allemagne qui provoque des kilomètres de bouchons aux frontières par l'excès de zèle de ses douaniers. C'est une chicanerie étrangère de plus à l'encontre de la Suisse après la discrimination de l'aéroport de Zurich-Kloten par l'Allemagne, la menace de l'UE de couper court aux négociations bilatérales II et les nouveaux droits de douane UE sur les réexportations. Le groupe parlementaire UDC publie un communiqué dans lequel il invite le Conseil fédéral à élaborer une stratégie globale pour réagir rapidement et fermement à ces actes inamicaux.

### ***Session de printemps 2004 (1<sup>er</sup> mars 2004 – 19 mars 2004)***

*Parmi les objets de cette session de printemps, la LRTV et la LTC ne seront pas les seuls à laisser des mauvais souvenirs.*

*Avec la prestation de serment de Hans Rutschmann (ZH) le premier jour de la session, le groupe UDC est à nouveau au complet depuis l'élection de Christoph Blocher au Conseil fédéral.*

*La décision du Conseil des Etats d'entrer en matière sur la loi sur les stupéfiants n'est pas inattendue. Par contre, le projet de réforme du gouvernement est heureusement renvoyé au Conseil fédéral.*

*Le nouveau conseiller fédéral Christoph Blocher se fait entendre pour la première fois au Conseil national. Son intervention à la chambre tout comme dans les commissions est fort appréciée. Il ne rompt son silence après les cent premiers jours que pour commenter sa proposition de limiter à 1 franc le crédit fédéral à Suisse Tourisme. Par le biais d'une indiscretion, cette proposition parvient jusqu'en Valais et attire des journalistes supplémentaires à la visite du groupe parlementaire UDC à l'exposition Anker à Martigny sous la conduite de Christoph Blocher.*

Le 27 mars, c'est sous la neige et le froid que l'UDC tient son assemblée des délégués à Rothenthurm (SZ) sur le thème "Baisser les impôts – garantir les assurances sociales". Par 412 voix contre 17 les délégués UDC se prononcent massivement pour le paquet fiscal. Les prises de position contre la hausse de la TVA et pour la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS sont encore plus nettes. Rita Gyax est élue nouvelle présidente des Femmes UDC Suisse.

## **Avril**

Durant la session de printemps, l'UDC demande la suppression du poste de préposé à la surveillance des prix. Le Conseil fédéral décide alors dans un premier temps de renvoyer l'élection du conseiller national socialiste Rudolf Strahm à la succession de Werner Marti. L'UDC salue ce choix et invite dans un communiqué le Conseil fédéral à aller jusqu'au bout de ses idées et à supprimer définitivement l'office de la surveillance des prix.

## Mai

### **Session spéciale 2004 (3 mai 2004 – 7 mai 2004)**

*La presse saisit l'occasion de cette session spéciale pour se répandre en commentaires sur le conseiller fédéral Christoph Blocher dans son nouveau rôle. Les débats se concentrent sur la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers. Les résultats des délibérations sont mitigés. La révision apporte certes des améliorations, mais l'UDC ne parvient pas à imposer ses vues dans des domaines essentiels comme l'admission humanitaire et les mesures d'intégration dans la loi sur les étrangers. Par contre, l'extension du régime supprimant l'assistance minimale est imposée grâce à la motion de la commission spéciale.*

Lors de la votation du 16 mai, **le souverain sort son stylo rouge**: non à la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, non à la hausse de la TVA et non au paquet fiscal. C'est un mauvais jour pour les partis bourgeois avec l'échec du paquet fiscal et de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS. Au moins l'UDC obtient-elle un succès réjouissant avec le rejet de l'augmentation de la TVA qui aurait été néfaste pour l'économie.

Le 21 mai l'UDC communique lors d'une **conférence de presse** ses positions et exigences en rapport avec les NLFA. Sous le titre "Les milliards pour les NLFA doivent être soumis au peuple", l'UDC rejette un nouveau crédit additionnel de 900 millions de francs.

Le 27 mai, l'UDC présente lors d'une **conférence de presse** son initiative "pour des naturalisations démocratiques". Le but de l'UDC est de garantir les droits des citoyens et l'autonomie des communes dans les questions de naturalisation. La récolte des signatures dure jusqu'au 18 novembre 2005.

## Juin

### **Session d'été 2004 (31 mai – 18 juin 2004)**

*Deux importantes "non-décisions" marquent cette session d'été: d'abord le refus d'entrer en matière sur la loi sur les stupéfiants, ensuite le rejet de la planification de la législature. La position de l'UDC en matière de politique de la drogue finissant par s'imposer, la libéralisation sournoise de la consommation de haschich peut enfin être stoppée. Une fois n'est pas coutume, le parlement manifeste de la suite dans ses idées. L'accueil bruyant que quelques partisans des drogues réservent aux parlementaires à la sortie du Palais fédéral n'y change rien.*

*L'intention du parlement de se mêler de la planification de la législature tourne court. Compte tenu des rapports de force au parlement où la gauche réussit trop souvent à s'imposer grâce au PDC, la planification est à tel point surchargée qu'il ne reste rien d'autre à faire qu'à la jeter au panier. D'innombrables heures de séance ayant été gaspillées dans ce travail, le groupe UDC arrive à la conclusion que la nouvelle loi sur le parlement doit à nouveau être révisée et elle dépose une intervention parlementaire demandant le rétablissement de l'ancien droit.*

*Après 30 heures de débats parlementaires, l'UDC n'a pas d'autre solution que de rejeter la loi sur les étrangers. Elle se heurte notamment aux dispositions sur le regroupement familial qui sont beaucoup trop ouvertes. Reste à compter sur le bon sens du Conseil des Etats. La traditionnelle excursion conduit le groupe UDC avec ses deux conseillers fédéraux dans le canton de Fribourg, soit à Bulle et en Gruyère, et finit avec une sympathique soirée-fondue à une température bien estivale.*

Une **assemblée des délégués extraordinaire** a lieu le 26 juin à la maison de l'Albisgüetli (ZH). Deux sujets à l'ordre du jour: d'une part, les accords bilatéraux II, d'autre part les objets des votations de septembre. Les mots d'ordre sont adoptés à de très nettes majorités: non aux deux projets de naturalisation, non à l'assurance-maternité étatique, non à l'initiative sur la poste.

## **Juillet**

Exactement 18 mois après le lancement le 28 janvier 2003 de l'**initiative populaire fédérale pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base**, l'UDC dépose plus de 102'000 signatures attestées à la Chancellerie fédérale. Cette initiative propose un nouveau système de santé plus simple et plus transparent, un système moins bureaucratique et qui encourage les fournisseurs de prestations médicales à surveiller les coûts. Grâce à l'UDC, le souverain pourra voter sur un projet qui réduit effectivement les primes.

## **Août**

Le 11 août, l'UDC présente dans le cadre d'une **conférence de presse** sa campagne de votation contre l'assurance-maternité. Avec son affiche "bébé" et son slogan "Enfants de l'Etat?", l'UDC attire l'attention de la population sur le fait qu'il s'agit là, ni plus, ni moins, d'une nouvelle extension de l'Etat social.

Seulement deux jours plus tard, le 13 août, l'UDC convoque une nouvelle **conférence de presse** pour lancer la campagne contre les deux projets de naturalisation. Titre: Naturalisations en masse? L'acceptation de ces deux projets aurait des conséquences graves, soit en particulier des naturalisations en masse et un bradage du droit de citoyenneté suisse.

**L'assemblée des délégués** UDC du 21 août au centre des congrès de Bâle est placée sous le titre "Pour l'autodétermination et la sécurité". L'accord Schengen/Dublin est au cœur des débats.

## **Septembre**

La votation populaire du 26 septembre 2004 est un beau succès pour l'UDC. Non à la naturalisation facilitée de la deuxième génération, non à la naturalisation automatique de la 3<sup>e</sup> génération, non à l'initiative postale et un petit oui à l'assurance-maternité. Il faut rappeler qu'une fois de plus l'UDC était entièrement seule à combattre les projets

de naturalisation et l'assurance-maternité. Les autres partis gouvernementaux, le Conseil fédéral, la plupart des associations et les médias avaient soutenu ces projets. Des sondages d'opinion quelques semaines avant le scrutin annonçaient encore 70% des voix en faveur des projets de naturalisation. L'UDC ne s'est pas laissée impressionner pour autant et elle a continué de développer des arguments convaincants contre ces propositions pour obtenir finalement la majorité des voix. Le référendum contre l'assurance-maternité n'a été perdu que de justesse. Ce projet n'aurait pas trouvé de majorité dans les seuls cantons alémaniques, mais de fortes proportions acceptantes en Suisse romande l'ont finalement fait passer la rampe.

Le conseiller fédéral Christoph Blocher se fait attaquer par les médias et les autres partis politiques parce qu'il refuse de commenter dimanche soir les résultats de la votation. Diverses déclarations du conseiller fédéral Pascal Couchepin déclenchent ensuite un débat sur la démocratie. Mais lorsque le ministre se rend compte que ses idées de la démocratie ne sont guère goûtées par la population, il refuse de poursuivre la discussion. Dommage!

### ***Session d'automne 2004 (20 septembre – 8 octobre 2004)***

*Les conseillers nationaux Giezendanner et Speck (AG) remportent des succès au Conseil national, le premier avec sa proposition de lever l'interdiction d'organiser des compétitions automobiles en circuit en Suisse, le second avec sa motion en faveur de la révision de la loi sur la protection des eaux. Le conseiller national Miesch (BL) réussit également à faire passer sa proposition minoritaire demandant la réduction du budget pour les ouvrages militaires.*

*Les interventions parlementaires de la conseillère nationale Hutter concernant la double citoyenneté et les filtres à particules de suie sont reprises pendant plusieurs semaines par la presse et contribuent à faire connaître la jeune parlementaire st-galloise.*

### **Octobre**

Le 4 octobre, l'UDC et l'Action pour une Suisse neutre et indépendante (ASIN) dénoncent lors d'une **conférence de presse** commune les manipulations systématiques de l'opinion publique par le Conseil fédéral et l'administration avant les scrutins populaires. Les innombrables sondages, comptes rendus médiatiques, publications du Conseil fédéral et prises de position des PRD, PDC et PS, des syndicats et associations ont un seul objectif: manipuler les opinions pour les pousser dans une certaine direction. Une nouvelle composante s'y ajoute aujourd'hui en vue des votations sur l'extension de la libre circulation des personnes et l'accord Schengen/Dublin: la manipulation unilatérale par les fonctionnaires fédéraux aux frais des contribuables. Les médias disposent d'un document interne de l'administration et classé confidentiel qui décrit en détail les manipulations projetées pour pousser l'opinion publique dans la direction voulue. La conférence de presse dénonce ces actes avec en arrière-plan une affiche mettant en garde contre les "empoisonneurs du Palais fédéral".

Le 15 octobre, l'UDC informe par une **conférence de presse** sur les thèses de politique de sécurité adoptées lors de l'assemblée des délégués de Schaffhouse.

**L'assemblée des délégués** qui a lieu le 16 octobre à la halle polyvalente Breite à

Schaffhouse est placée sous le thème "Pour une armée de milice crédible". Les exposés présentés durant la première partie font le point de la politique de sécurité actuelle de la Suisse. Puis, les délégués débattent des thèses de politique de sécurité de l'UDC. Ces propositions figurent dans un document stratégique sur l'armée qu'un groupe de travail a élaboré sous la conduite du conseiller national Hans Rutschmann.

Le 19 octobre l'UDC tient **conférence de presse** au Palais fédéral pour présenter son nouveau document de fond sur l'AI intitulé "Assainir avant de financer – halte à l'invalidité simulée".

## **Novembre**

Le 12 novembre l'UDC convoque une **conférence de presse interpartis** en faveur du projet de nouvelle péréquation financière.

Le 26 novembre, l'UDC présente dans le cadre d'une **conférence de presse** son nouveau document de fond "Politique des transports aériens axée sur l'avenir en faveur d'une place économique forte". L'UDC y prend position sur toutes les questions d'actualité: l'importance économique des transports aériens, les atterrissages et décollages à Zurich-Kloten, la conception de hub, les nuisances sonores, la participation financière de la Confédération à Swiss, la surveillance de l'espace aérien par Skyguide, etc.

Lors des votations du 28 novembre, le souverain suit les recommandations de l'UDC: oui à la nouvelle péréquation financière, oui au nouveau régime financier, oui à la loi sur les cellules-souches.

## **Décembre**

### ***Session d'hiver 2004 (29 novembre – 17 décembre 2004)***

*Le 8 décembre, le conseiller fédéral Samuel Schmid est brillamment élu à la présidence de la Confédération pour l'année 2005.*

*Sous la pression du temps – le message de quelque 600 pages est transmis aux parlementaires à peine dix jours avant la session – et avec des limitations inusitées du temps de parole, les accords bilatéraux II sont traités en procédure ultra-accélérée par les chambres. La majorité du Conseil national se prononce aussi bien pour l'accord de Schengen que pour l'extension de la libre circulation des personnes. L'UDC lance le référendum contre Schengen/Dublin, les Démocrates suisses en font autant pour la libre circulation. Puis l'incroyable se produit: à la surprise de tous et sans préavis, la Chancellerie fédérale fixe le départ du délai référendaire au 21 décembre déjà. L'objectif est évident: priver les référendaires d'une semaine de récolte à cause des fêtes de fin d'année.*

*Après de longs palabres aux chambres concernant le scandale de l'exposition de Thomas Hirschhorn à Paris, exposition financée avec l'argent des contribuables, mais qui n'est guère propice à la bonne réputation de la Suisse à l'étranger (on y voit notamment un chien lever la patte contre une photo du conseiller fédéral Blocher), le budget de Pro Helvetia est réduit d'un million de francs. Cette décision va dans le sens d'une très an-*

*cienne revendication de l'UDC. L'année précédente déjà, l'UDC avait douté de ce que Pro Helvetia remplisse véritablement son mandat avec l'argent qui lui est alloué.*

*Durant cette session d'hiver, le parlement adopte en outre un budget qui est certes conforme au frein à l'endettement, mais qui n'est pas satisfaisant pour autant, beaucoup s'en faut. La grande majorité du groupe UDC le rejette. Le nouvel endettement de la Confédération résulte moins du déficit de 1,8 milliard de francs dans le compte financier que du découvert d'environ 4 milliards dans le compte des résultats.*

Le 27 décembre l'UDC commence avec l'ASIN à récolter des signatures pour le référendum contre Schengen/Dublin. Des stands de récolte de signatures avec distribution gratuite de saucisses grillées sont installés dans toute la Suisse.

## **2. Prises de position et interventions parlementaires de l'UDC**

En 2004, l'UDC a pris position sur 13 objets de votation, répondu à 37 procédures de consultation et publié 84 communiqués de presse. Aux Chambres fédérales, le groupe parlementaire UDC et ses membres ont déposé 11 initiatives parlementaires, 73 motions, 14 postulats, 78 interpellations et 29 questions ordinaires.

Dans ce qui suit, les publications et interventions de l'UDC sont ordonnées en fonction des thèmes:

### **Politique d'asile et des étrangers**

04.1006 QU Fehr Hans : La Commission de recours en matière d'asile fait de la politique

04.3004 Ip. Mörgeli Christoph : Subventions et indemnités versées aux oeuvres d'entraide

04.3009 Mo. Freysinger Oskar : Suppression du visa pour les Chinois de Taïwan

04.3126 Ip. Pagan Jacques : Visa obligatoire pour les ressortissants roumains

04.3226 Mo. Hutter Jasmin : Interdire la double nationalité

04.3239 Ip. Mörgeli Christoph : Immixtion du haut-commissaire des Nations Unies dans les affaires intérieures de la Suisse

04.3519 Po. Hofmann Hans : Accroître l'efficacité de la procédure d'asile

04.3551 Mo. Freysinger Oskar : Accès au contrôle Vostra (casier judiciaire informatisé) lors des naturalisations

04.3743 Ip. Brunner Toni : L'hébergement de clandestins - un délit mineur?

04.3813 Po. Mörgeli Christoph : Conséquences économiques de l'immigration

Communiqué de presse du 23.04.04 : Loi sur les étrangers: retour à la commission!

Communiqué de presse du 22.05.04 : Plus d'étrangers – plus de criminalité!

Communiqué de presse du 27.05.04 : Décisions démocratiques et non naturalisations en masse!

Communiqué de presse du 29.06.04 : La politique d'asile bouge enfin

Communiqué de presse du 27.07.04 : Halte aux dépassements de compétence du HCR!

Communiqué de presse du 13.08.04 : Deux fois NON aux naturalisations en masse

Communiqué de presse du 19.08.04 : Les FEMMES UDC se battent contre le bradage du droit de cité suisse

Communiqué de presse du 25.08.04 : Politique d'asile: Le Conseil fédéral manque de courage

Communiqué de presse du 26.09.04 : Les naturalisations doivent demeurer un acte démocratique

Communiqué de presse du 30.11.04 : L'UDC demande un débat urgent sur l'islamisme

Procédure de consultation du 0.9.02.04: l'UDC soutient avec quelques réserves la révision de l'ordonnance sur l'asile.

## Politique extérieure

- 04.1040 QU Fehr Hans : Aide au développement, aide à l'étranger et autres contributions de solidarité fournies par la Suisse
- 04.1060 Q Baumann J. Alexander : Relations avec l'OTAN. Garantie de la neutralité
- 04.1086 Q Fehr Hans : Coût de l'élargissement de la circulation des personnes
- 04.1176 Q Wobmann Walter : Jumelage entre Zurich et Kunming. Soutien de la DDC
- 04.3127 Ip. Mörgeli Christoph : Dernier budget présenté à Genève par Mme Calmy-Rey, conseillère fédérale
- 04.3272 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Informations objectives sur les accords bilatéraux
- 04.3307 Ip. Freysinger Oskar : Tortionnaires et génocidaires sur sol suisse
- 04.3394 Ip. Pfister Theophil : Accords de Schengen et de Dublin et législation sur les armes
- 04.3403 Ip. Freysinger Oskar : Mandat de la délégation suisse auprès de l'ONU. Respect de la Constitution
- 04.3449 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Schengen/Dublin. Propagande de l'Etat
- 04.3465 Ip. Bürgi Hermann : Accord de Schengen. Mise en oeuvre du contrôle des personnes
- 04.3471 Ip. Reymond André : République de Chine à Taiwan. Candidature à la qualité de pays membre de l'ONU
- 04.3479 Ip. Mörgeli Christoph : Siègne permanent de l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU. Soutien de la Suisse
- 04.3686 Mo. Reymond André : Adhésion de la République de Chine (Taiwan) à l'OMS
- 04.3802 Ip. Mörgeli Christoph : Convention européenne des droits de l'homme et souveraineté de la Suisse

Communiqué de presse du 27.01.04 : Retrait de la demande d'adhésion à l'UE: première épreuve sérieuse pour le Conseil fédéral

Communiqué de presse du 08.04.04 : Non au versement de centaines de millions à l'UE!

Communiqué de presse du 12.05.04 : Pas question de contribuer au fonds de cohésion UE !

Communiqué de presse du 18.05.04 : Schengen: le référendum obligatoire est inévitable

Communiqué de presse du 01.06.04 : Congrès extraordinaire du parti: Pour une Suisse indépendante et libre!

Communiqué de presse du 02.06.04 : Schengen: adhésion à l'UE par la petite porte

Communiqué de presse du 09.06.04 : Accord de Schengen: tout est-il vraiment clair?

Communiqué de presse du 23.06.04 : Le Conseil fédéral joue avec des cartes truquées

Communiqué de presse du 10.09.04 : L'UDC demande que l'accord de Schengen soit soumis au peuple

Communiqué de presse du 01.10.04 : L'accord de Schengen ouvre la porte au crime

Communiqué de presse du 19.11.04 : Le groupe UDC prend au sérieux les accords bilatéraux

Communiqué de presse du 17.12.04 : Le peuple doit décider de l'accord de Schengen

Procédure de consultation du 30.03.04: Inutile pour combattre la criminalité et la traite d'êtres humains, diverses conventions ONU

Procédure de consultation du 10.05.04: L'extension de l'assistance administrative peut provoquer des problèmes

Procédure de consultation du 21.06.04: Révision de la loi fédérale sur le marché intérieur

Procédure de consultation du 20.09.04: Extension de la libre circulation des personnes  
Procédure de consultation du 20.09.04: Extension de l'accord sur la libre circulation des personnes du 21 juin 1999 aux nouveaux Etats membres de l'Union européenne

## **Formation, recherche et culture**

04.1016 QU Gadiant Brigitta M. : Education. Campagne en vue de réaliser les objectifs de développement de l'ONU 'Millennium Development Goals'

04.3106 Ip. Schenk Simon : Subventions aux institutions culturelles

04.3105 Mo. Dunant Jean Henri : Promouvoir la recherche médicale

04.3103 Ip. Freysinger Oskar : Déclaration de Bologne

04.3322 Mo. Freysinger Oskar : Maturité fédérale. Révision de l'ordonnance

04.3408 Mo. Pfister Theophil : Aides à la formation

04.3483 Mo. Pfister Theophil : Recherche internationale et recherche du secteur public. Pour une meilleure allocation des deniers publics

04.3497 Ip. Pfister Theophil : Serveur suisse de l'éducation educa.ch. Financement et impact

04.3498 Mo. Pfister Theophil : Reconnaissance par l'Allemagne du baccalauréat et du certificat de maturité suisses. Non-discrimination

04.3506 Mo. Bürgi Hermann : Financement des hautes écoles. Rationalisation des filières coûteuses

04.3634 Mo. Joder Rudolf : Médecine de pointe. Coordination et concentration au niveau national

04.3649 Ip. Reymond André : Arrivée massive d'étudiants de l'espace de l'UE

04.3650 Ip. Reymond André : Présentation d'une image positive de l'histoire de la Confédération suisse

04.3552 Mo. Freysinger Oskar : Accréditation des écoles privées

04.3670 Ip. Schmied Walter : Promotion de la culture

04.3671 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Interprétation douteuse du mandat de Pro Helvetia

Votations fédérales du 28.11.04: OUI à la recherche sur les cellules souches embryonnaires (loi relative à la recherche sur les cellules souches)

## **Energie et environnement**

04.1077 Q Brunner Toni : Séminaire de l'ADE

04.3035 Mo. Hutter Jasmin : Suppression de l'obligation d'équiper les engins de chantier de filtres à particules de suie

04.3220 Mo. Haller Ursula : Repêchage et élimination des munitions déposées au fond des lacs suisses

04.3236 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Subventions aux ONG. Principe de la publicité

04.3237 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Subventions de la Confédération aux organisations ayant la capacité de recourir  
04.3238 Ip. Mörgeli Christoph : Nouveau centre d'information du Parc national  
04.3244 Ip. Zuppiger Bruno : Abus du droit de recours des associations  
04.3326 Ip. Dunant Jean Henri : Réserves stratégiques de produits pétroliers  
04.3386 Mo. Rutschmann Hans : Etude d'impact sur l'environnement. Simplification

Communiqué de presse du 18.02.04 : La présidence UDC exige une CEP concernant le DETEC

Communiqué de presse du 20.02.04 : Le groupe UDC demande le renvoi de la LRTV et de la LTC

Communiqué de presse du 11.06.04 : L'UDC rejette catégoriquement la taxe CO<sub>2</sub>

Communiqué de presse du 05.07.04 : Le projet de réforme du marché de l'électricité n'est pas acceptable

Communiqué de presse du 28.09.04 : L'UDC opposée à la sur-réglementation du marché des télécommunications

Communiqué de presse du 20.10.04 : NON à la taxe CO<sub>2</sub> et au centime climatique

Communiqué de presse du 03.12.04 : Ne pas compromettre l'ouverture du marché de l'électricité par des projets multipacks

Procédure de consultation du 16.08.04: Projet d'ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu): l'UDC dit non

Procédure de consultation du 16.08.04: Marquage du courant électrique, financement des surcoûts et classes d'efficacité énergétique des appareils ménagers

## **Politique financière**

04.1021 Q Brändli Christoffel : Loi sur les loteries. Révision

04.3032 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Suppression du poste de Surveillant des prix

04.3271 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Euro 2008. Conséquences des recours contre le projet de stade du Hardturm

04.3313 Mo. Speck Christian : Améliorer l'efficacité de la législation sur les denrées alimentaires

04.3542 Po. Zuppiger Bruno : Assurer la transparence en matière de dette publique

04.3543 Mo. Zuppiger Bruno : Aligner le droit du personnel de la Confédération sur le code des obligations

04.3520 Ip. Jenny This : Remplacer les primes pour juments par des contributions SST

04.3521 Ip. Lauri Hans : Politique du personnel et programme d'abandon de tâches de la Confédération

04.3573 Po. Lauri Hans : Assurer la transparence en matière de dette publique

04.3585 Ip. Baader Caspar : CFF. Prévenir les investissements hasardeux

04.3722 Mo. Lauri Hans : Estimation des recettes. Principe de précaution

Communiqué de presse du 21.02.04 : L'UDC veut intervenir contre les droits de douane de pénalisation décrétés par l'UE

Communiqué de presse du 02.03.04 : Les combines minables des adversaires du train de mesures fiscales

Communiqué de presse du 09.03.04 : Le groupe UDC est pour une compensation rapide de la progression à froid

Communiqué de presse du 30.03.04 : NLFA: Un tonneau sans fond!  
Communiqué de presse du 27.04.04 : Les finances fédérales proches de l'effondrement  
Communiqué de presse du 16.05.04 : Politique UDC confirmée: Pas de nouveaux impôts !  
Communiqué de presse du 21.05.04 : L'UDC refuse le crédit additionnel pour les NLFA  
Communiqué de presse du 21.05.04 : L'or de la Banque nationale pour l'AVS!  
Communiqué de presse du 08.06.04 : Aide financière au tourisme suisse: oui, mais...  
Communiqué de presse du 30.06.04 : Cette politique financière ruine notre pays!  
Communiqué de presse du 12.11.04 : OUI au Nouveau régime financier (NRF)  
Communiqué de presse du 20.11.04 : L'UDC rejette le budget 05 de la confédération  
Communiqué de presse du 23.11.04 : Halte à l'endettement public  
Communiqué de presse du 16.12.04 : La fortune du peuple appartient au peuple!

Votations fédérales du 28.11.04: OUI la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT); OUI au nouveau régime financier (NFR)

Procédure de consultation du 31.01.04: Surveillance des marchés financiers  
Procédure de consultation du 16.02.04: Révision de l'ordonnance sur les épizooties: obligation insensée de la puce électronique pour les chiens  
Procédure de consultation du 17.05.04: Révision de la loi sur les fonds de placement  
Procédure de consultation du 05.07.04: Ordonnance sur les maisons de jeu

## **Politique de la santé**

04.3066 Po. Parmelin Guy : Le compte d'épargne médicale  
04.3096 Ip. Bürgi Hermann : Procédure d'autorisation de mise sur le marché applicable aux médicaments  
04.3231 Ip. Dunant Jean Henri : Swissmedic. Dépassement de compétences  
04.3218 Ip. Dunant Jean Henri : Distribution de cocaïne par l'Etat  
04.3308 Mo. Hutter Jasmin : Réduire la pression sur l'assurance-chômage  
04.3509 Po. Rime Jean-François : Primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels  
04.3540 Po. Stahl Jürg : Mise en oeuvre efficace de la carte d'assuré  
04.3553 Ip. Freysinger Oskar : Interdiction du clonage  
04.3582 Po. Bortoluzzi Toni : Réexamen de la politique des quatre piliers  
04.486 Iv.pa. Freysinger Oskar : Autoriser l'adoption d'embryons humains

Communiqué de presse du 28.07.04 : Enfin une baisse des primes d'assurance-maladie!

Procédure de consultation du 22.04.04: Révision partielle LAMAL: objectifs flous, solutions peu prometteuses  
Procédure de consultation du 19.07.04: Révisions partielles de la LAMAL et "managed care"

## **Politique agricole**

- 04.1124 Q Pfister Theophil : Distillation privée
- 04.1128 Q Joder Rudolf : Réduction des paiements directs
- 04.3013 Ip. Parmelin Guy : Emissions d'ammoniac dans l'agriculture, ou comment les excès tuent la compétitivité
- 04.3038 Mo. Scherer Marcel : Agriculture. Supprimer l'obligation de réaliser des études d'impact sur l'environnement
- 04.3058 Mo. Jenny This : Loi fédérale sur les forêts. Modification des dispositions régissant les crédits d'investissement
- 04.3246 Ip. Schibli Ernst : Production de légumes. Garantir la qualité suisse
- 04.3252 Ip. Bigger Elmar : Projet 'Linth 2000'. Disparition de terres arables
- 04.3310 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Négociations de l'OMC. Concessions excessives dans le domaine de l'agriculture
- 04.3412 Mo. Kunz Josef : Producteurs de lait commercial. Remplacement du soutien du marché par des subventions au fourrage
- 04.3451 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : OMC. Cycle de Doha. Conséquences pour l'agriculture
- 04.3685 Mo. Mürli Felix : Elimination des huiles comestibles usagées
- 04.3704 Mo. Bugnon André : Soutien à la modification de l'encépagement du vignoble
- 04.3733 Mo. Gadiant Brigitta M. : Promouvoir l'apiculture en Suisse
- 04.3763 Mo. Bigger Elmar : Exonérer la production agricole de base de la RPLP

## **Politique de sécurité**

- 04.1026 Q Rutschmann Hans : Supplément de solde alloué aux militaires
- 04.1025 Q Pfister Theophil : L'aptitude au tir est-elle en danger?
- 04.3029 Ip. Freysinger Oskar : Sites Internet faisant du prosélytisme pour la pédophilie
- 04.1091 Q Baumann J. Alexander : Suppléments de solde en souffrance
- 04.441 Iv.pa. Freysinger Oskar : Condamnation pour pédophilie. Non-radiation du casier judiciaire
- 04.3557 Ip. Schlüer Ulrich : Réaction des troupes de la Swisscoy aux graves incidents survenus au Kosovo
- 04.3555 Mo. Schlüer Ulrich : Augmentation des effectifs du Corps des gardes-frontière
- 04.1141 Q Baumann J. Alexander : Armée XXI. Sécurité informatique
- 04.1129 Q Schlüer Ulrich : Présence d'un officier de l'Etat-major général suisse au sein de la commission autrichienne chargée de la réforme de l'armée fédérale
- 04.1123 Q Dunant Jean Henri : Jeux vidéo violents
- 04.3535 Ip. Perrin Yvan : Académie romande de police
- 04.3504 Mo. Scherer Marcel : Téléphones portables à carte de prépaiement. Prévenir les abus en matière d'enregistrement
- 04.3513 Ip. Stahl Jürg : Eurofoot 2008. Mesures contre le hooliganisme
- 04.3768 Mo. Baumann J. Alexander : Armée XXI. Procéder à une analyse exhaustive des dysfonctionnements
- 04.3761 Mo. Fehr Hans : Renforcer les effectifs du Corps des gardes-frontière
- 04.3754 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Insécurité juridique en matière d'aide d'urgence
- 04.3752 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Adapter l'organisation de l'armée aux menaces actuelles

04.3751 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Contre la multiplication des missions militaires à l'étranger  
04.3750 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : La formation, une mission essentielle de l'Armée XXI'  
04.3749 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : La Suisse tirera-t-elle, elle aussi, les enseignements du rapport sur le 11 septembre?  
04.3745 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Renoncer à l'envoi de troupes armées à l'étranger  
04.3683 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Améliorer la sécurité au Palais fédéral  
04.3633 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Violence islamiste et agissements terroristes. Degré de la menace?  
04.3701 Mo. Schlüer Ulrich : Utiliser le budget de l'armée exclusivement pour la sécurité  
04.1183 Q Baumann J. Alexander : Armée XXI. Sécurité informatique

Communiqué de presse du 15.04.04 : Non aux mesures chicanières contre les soldats!  
Communiqué de presse du 04.08.04 : L'UDC soutient l'armée de milice et l'obligation générale de servir  
Communiqué de presse du 30.08.04 : Congrès UDC sur Armée XXI  
Communiqué de presse du 11.09.04 : L'armée doit protéger le peuple et défendre le pays

Votation fédérale du 08.02.04: oui à l'internement à vie des malfaiteurs particulièrement dangereux.

## **Politique sociale**

04.3055 Po. Mürli Felix : Rétablir la crédibilité de la CNA  
04.3590 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Redéfinir l'invalidité  
04.3589 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Mettre davantage à profit la capacité de travail résiduelle  
04.3588 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : AI. Supprimer la gratuité de la procédure de recours  
04.3587 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : AI. Allonger la durée minimale de cotisation  
04.468 Iv.pa. Kuprecht Alex : CNA. Préciser les dispositions en matière d'assujettissement  
04.474 Iv.pa. Baumann J. Alexander : Loi sur l'assurance-accidents. Modification de l'article 66 (entreprises assurées)  
04.484 Iv.pa. Bortoluzzi Toni : AVS. Révision 11a  
04.3698 Ip. Joder Rudolf : Encourager la prise en charge bénévole des personnes âgées  
04.485 Iv.pa. Freysinger Oskar : LFIS. Extension du champ d'application  
04.488 Iv.pa. Kaufmann Hans : Eviter de mettre en péril la solvabilité des compagnies d'assurance-vie

Communiqué de presse du 22.01.04 : Plus de 72'000 signatures à l'appui du référendum contre l'assurance-maternité  
Communiqué de presse du 24.02.04 : Sauver l'AVS!  
Communiqué de presse du 29.04.04 : La priorité revient aujourd'hui à la consolidation de l'AVS  
Communiqué de presse du 20.07.04 : Les Femmes UDC disent NON  
Communiqué de presse du 11.08.04 : Enfants de l'état? Pas question!  
Communiqué de presse du 24.09.04 : Combattre l'invalidité simulée au lieu d'augmenter les impôts  
Communiqué de presse du 29.10.04 : Combattre l'invalidité simulée au lieu d'augmenter les impôts!

Votation fédérale du 16.05.04: non à la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS  
Votation fédérale du 26.09.04: oui à l'assurance maternité.

Procédure de consultation du 07.06.04: 1ère revision de la LPP  
Procédure de consultation du 05.07.04: Introduction des prestations complémentaires pour les familles

## **Sport**

04.3576 Ip. Reimann Maximilian : Le sport de haut niveau suisse après Athènes 2004  
04.3458 Mo. Schenk Simon : Politique du sport. Equipe de direction

## **Institutions politiques**

04.3072 Mo. Schlüer Ulrich : Information politique des Suisses de l'étranger  
04.3095 Ip. Wobmann Walter : Office fédéral de la protection de la population. Planification en matière de personnel  
04.1054 Q Baumann J. Alexander : Abus et manque de transparence dans le domaine des loteries  
04.1041 QU Fehr Hans : Financement de la 'Revue Suisse'  
04.3398 Ip. Giezendanner Ulrich : Distorsion de concurrence entre la Poste et les prestataires de service privés  
04.3300 Mo. Freysinger Oskar : Distribution de publicité à caractère pornographique par la Poste  
04.1080 Q Freysinger Oskar : Personnel de l'administration fédérale. Réponse au téléphone  
04.3389 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Programme de législature. Retour à l'ancien droit  
04.464 Iv.pa. Groupe de l'Union démocratique du centre : Election des conseillers fédéraux. Scrutin de liste  
04.3526 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Menaces pesant sur la démocratie  
04.1102 QU Fehr Hans : Suppression des services faisant double emploi dans l'administration fédérale  
04.1120 Q Pfister Theophil : Télévision numérique terrestre  
04.1130 Q Schlüer Ulrich : La Confédération finance-t-elle l'association 'augenauf'?

04.3578 Ip. Jenny This : Attribution des marchés publics. Harmoniser et simplifier les dispositions applicables  
04.3564 Ip. Mörgeli Christoph : Liberté d'expression au sein du DDPS  
04.3608 Mo. Weyeneth Hermann : Modifier la procédure pour les élections au Conseil fédéral  
04.1145 Q Baumann J. Alexander : Entraide judiciaire. Données statistiques  
04.1144 Q Föhn Peter : Produit de la redevance radio. Nouveau calcul de la quote-part  
04.3794 Mo. Kunz Josef : Personnel de la Confédération. Pour une politique salariale plus stricte  
04.3740 Po. Kaufmann Hans : Suppression totale des monopoles de la Poste  
04.3724 Ip. Reimann Maximilian : Cartes à prépaiement. Contournement de l'obligation d'enregistrer  
04.3812 Mo. Germann Hannes : Compléter l'article sur le racisme  
04.3771 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Supprimer la Commission fédérale contre le racisme  
04.3755 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Etudes réalisées sur mandat de la Confédération. Publication centralisée

Communiqué de presse du 05.01.04 : Bourgeois ou à gauche – l'année du choix  
Communiqué de presse du 28.01.04 : La CdG doit examiner l'immixtion des CFF dans la campagne de votation  
Communiqué de presse du 17.03.04 : CPE: régler les problèmes de la Suisse au lieu de faire des vacances balnéaires  
Communiqué de presse du 19.05.04 : Non à la hausse de la TVA pour l'AI  
Communiqué de presse du 16.08.04 : Suppression de la sphère privée?  
Communiqué de presse du 15.09.04 : La volonté du peuple doit passer avant le droit international  
Communiqué de presse du 22.09.04 : L'argent des contribuables ne doit pas servir à la propagande d'état  
Communiqué de presse du 04.10.04 : Halte aux manipulations des scrutins Populaires  
Communiqué de presse du 05.10.04 : Le peuple à le dernier mot, Monsieur Couchepin!  
Communiqué de presse du 06.10.04 : L'UDC demande l'élection du conseil fédéral sur une liste

Votation fédérale du 08.02.04: non au nouveau droit du bail à loyer  
Votation fédérale du 26.09.04: non à la naturalisation facilitée de la deuxième génération d'étrangers, non à la naturalisation automatique de la troisième génération d'étrangers

Procédure de consultation du 14.01.04: Révision droit de la tutelle  
Procédure de consultation du 06.12.04: Révision partielle du Code civil suisse

## **Politique fiscale**

04.446 Iv.pa. Groupe de l'Union démocratique du centre : Épargne-construction fiscalement déductible: compétence aux cantons  
04.3757 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Assurer la transparence fiscale  
04.3756 Po. Groupe de l'Union démocratique du centre : Augmentation de la fiscalité. Bilan

04.3364 Ip. Föhn Peter : Concurrence dommageable aux frais du contribuable  
04.3338 Mo. Schlüer Ulrich : Simplifier la perception de la TVA  
04.3428 Mo. Hofmann Hans : Loi sur la TVA. Simplifier l'utilisation de l'imposition de groupe dans le domaine de la santé  
04.1087 Q Baader Caspar : Droit de timbre et épargne-construction fiscalement déductible  
04.3378 Mo. Schwander Pirmin : Impôt anticipé. Simplification du remboursement pour copropriétaires  
04.461 Iv.pa. Lauri Hans : Transmission de PME. Exonérer d'impôt les gains en capital privé  
04.3600 Mo. Baumann J. Alexander : Imposition des successions d'entreprises  
04.3575 Ip. Brändli Christoffel : RPLP. Conséquences pour l'économie des régions périphériques

Communiqué de presse du 15.07.04 : UDC: Allègements fiscaux et non bureaucratie  
Communiqué de presse du 10.11.04 : Décharger les familles au lieu de subventionner les enfants

Votation fédérale du 16.05.04: non à la hausse de la TVA, non au paquet d'allègement fiscale.

Procédure de consultation du 06.09.04: Nouvelle politique régionale NPR

## **Politique des transports**

04.3121 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Mesures de rétorsion dans le trafic terrestre  
04.3119 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Approche coudée par le nord. Autorisation et mise en oeuvre  
04.3118 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Définition d'une politique globale du trafic aérien suisse  
04.3117 Mo. Groupe de l'Union démocratique du centre : Diminution du supplément d'impôt sur les huiles minérales  
04.3064 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Transfert de Skyguide dans une unité administrative de la Confédération. Position du Conseil fédéral  
04.3022 Ip. Groupe de l'Union démocratique du centre : Crédit d'exploitation en faveur de Swiss  
04.3129 Mo. Joder Rudolf : Compagnies aériennes présentant des lacunes en matière de sécurité. Publication des noms  
04.3094 Ip. Wobmann Walter : Projets routiers cantonaux  
04.3083 Ip. Giezendanner Ulrich : Réseaux de bus régionaux. Appels d'offres douteux  
04.3079 Ip. Jenny This : NLFA. Evolution des coûts  
04.3255 Mo. Föhn Peter : NLFA. Variantes pour la Suisse centrale  
04.3414 Po. Schmied Walter : La priorité aux piétons génère-t-elle davantage de pollution?  
04.3410 Mo. Schlüer Ulrich : Examen de conduite obligatoire pour les ressortissants d'ex-Yougoslavie  
04.3396 Ip. Mörgeli Christoph : Aéroport de Zurich. Procédure de médiation pour les nuisances sonores

04.3377 Mo. Schwander Pirmin : Pour une politique coordonnée en matière de transports aériens  
04.3356 Mo. Reymond André : Avions monomoteurs. Admission pour des vols commerciaux aux instruments  
04.3327 Ip. Amstutz Adrian : Stopper les chauffards  
04.3336 Mo. Mörgeli Christoph : Trafic routier. Fixer la limite de tolérance à 5 kilomètres à l'heure au lieu de 3  
04.3362 Ip. Föhn Peter : Entreprises de bus publiques contre entreprises de cars privées  
04.3397 Mo. Giezendanner Ulrich : Modifier l'ordre de priorité sur les axes de transit ferroviaire  
04.3299 Ip. Keller Robert : Mise en danger des usagers de la route  
04.3266 Ip. Amstutz Adrian : Routes nationales. Modification de la signalisation  
04.1079 Q Rutschmann Hans : Coût du baptême de la locomotive Re 460 079-7  
04.3476 Mo. Schmied Walter : Achèvement du réseau des routes nationales  
04.3505 Ip. Amstutz Adrian : Reconnaître le caractère prioritaire de la ligne ferroviaire du Pied du Jura  
04.3496 Po. Jenny This : Intégration de la région de Glaris dans le réseau des routes nationales  
04.3454 Mo. Fattebert Jean : Du mazout de chauffage pour les tracteurs  
04.3463 Mo. Amstutz Adrian : Création d'un registre public des chauffards  
04.3524 Mo. Joder Rudolf : Améliorer la sécurité des passages à niveau dangereux  
04.3507 Ip. Joder Rudolf : Avenir de la compagnie Swiss  
04.3781 Ip. Kaufmann Hans : Rapport de l'OFAC sur la politique aéronautique. Questions concernant la sécurité  
04.3766 Mo. Bigger Elmar : Véhicules effectuant moins de 10 000 kilomètres par an. Remplacer le contrôle annuel par un contrôle quadriennal  
04.3728 Ip. Freysinger Oskar : Tunnel de faîte du Lötschberg. Changement d'affectation  
04.3739 Ip. Amstutz Adrian : Services de transport aérien. Fusionner pour économiser  
04.3715 Mo. Giezendanner Ulrich : Ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds (ORPL).  
04.3691 Ip. Wobmann Walter : Politique de sécurité routière  
04.3716 Mo. Giezendanner Ulrich : Suppression de l'interdiction de circuler la nuit pour les transporteurs de paquets  
04.3713 Ip. Giezendanner Ulrich : Construction de routes avec revêtement en béton et en bitume

Communiqué de presse du 10.08.04 : Atteinte massive aux libertés civiques  
Communiqué de presse du 26.11.04 : Pour une politique des transports aériens axée sur l'avenir

Votation fédérale du 08.02.04: non au contreprojet Avanti.

Procédure de consultation du 30.03.04: L'UDC salue la loi sur les installations de transport à câbles  
Procédure de consultation du 03.05.04: Réforme du chemin de fer 2: définition arbitraire des points forts  
Procédure de consultation du 02.08.04: Révision de plusieurs ordonnances sur trafic routier

## Politique économique

04.3450 Ip.u. Groupe de l'Union démocratique du centre : Débloquer l'économie  
04.3456 Mo. Giezendanner Ulrich : Suppression du droit de recours de l'ATE  
04.1143 Q Zuppiger Bruno : Effets réels des recours déposés par les associations  
04.3006 Ip.u. Groupe de l'Union démocratique du centre : Droits de douane de l'UE sur les réexportations  
04.3077 Ip. Walter Hansjörg : Les magasins suisses dans les régions frontalières sont désavantagés  
04.3591 Ip. Schibli Ernst : Périmètre d'activité de l'OSEC  
04.3516 Po. Joder Rudolf : LCR. Interdire aux assureurs de renoncer à leur droit de recours

Communiqué de presse du 20.01.04 : La campagne mensongère contre Avanti est intolérable

Communiqué de presse du 21.04.04 : Préposé à la surveillance des prix: supprimer une institution inutile!

Communiqué de presse du 28.04.04 : Le PRD et le PDC font cause commune avec les socialistes!

Communiqué de presse du 21.09.04 : L'UDC demande davantage de marge de manœuvre pour l'économie

Communiqué de presse du 25.11.04 : Coup porté contre les PME et les contribuables

Communiqué de presse du 28.11.04 : Les bases d'un Etat plus svelte

Communiqué de presse du 10.12.04 : La surveillance des prix est et restera inutile

Communiqué de presse du 23.12.04 : OUI à la place économique suisse

Votation fédérale du 26.09.04: non à l'initiative postale

Procédure de consultation du 15.03.04: Ordonnance relative à la recherche sur les cellules souches, ORCS

Procédure de consultation du 30.03.04: Extension inutile, révision de l'assurance contre les risques à l'exportation

Procédure de consultation du 30.03.04: Ne pas attendre l'UE, mais décider indépendamment, Paquet d'ordonnances concernant la législation sur les produits chimiques

Procédure de consultation du 30.03.04: Entraves inutiles pour les PME, révision totale de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires

Procédure de consultation du 03.05.04: Halte à la mise sous tutelle des consommateurs

Procédure de consultation du 10.05.04: Allègements fiscaux pour les entreprises et non pas neutralité du système d'imposition!

Procédure de consultation du 12.07.04: Loi fédérale concernant la promotion de l'information sur la place économique suisse

Procédure de consultation du 19.07.04: Révision de la loi fédérale sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC)

Procédure de consultation du 18.11.04:

## **UDC**

Communiqué de presse du 06.02.04 : Les Femmes UDC ne seront pas au congrès des femmes

Communiqué de presse du 25.03.04 : Rita Gygax proposée comme nouvelle présidente des Femmes UDC

Communiqué de presse du 23.08.04 : Les Femmes UDC quittent "Alliance F"

## **II. ORGANES DU PARTI**

### **1. Assemblée des délégués**

L'assemblée des délégués (AD) de l'UDC Suisse est l'organe suprême du parti. Elle se compose de 750 délégués.

Assemblée des délégués du 10 janvier 2004 à Wil (SG)

Mots d'ordre concernant la votation populaire du 8 février 2004

Les deux conseillers fédéraux Christoph Blocher et Samuel Schmid expliquent les points forts du Conseil fédéral pour la nouvelle année.

#### **Adoption des mots d'ordre**

Par 382 voix contre 25 l'AD recommande l'acceptation du contreprojet Avanti.

Par 398 contre 16 l'AD recommande l'acceptation de l'initiative pour l'internement des délinquants dangereux.

Par 311 voix contre 52, l'AD recommande l'acceptation de la révision du Code des obligations (bail à loyer).

Assemblée des délégués du 27 mars 2004 à Rothenthurm (SZ)

Mots d'ordre concernant la votation populaire du 16 mai 2004

#### **Adoption des mots d'ordre**

Par 406 voix contre 4 l'AD recommande le rejet de l'augmentation de la TVA.

Par 399 contre 4 l'AD recommande l'acceptation de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS.

Par 311 contre 52, l'AD recommande l'acceptation du paquet d'allègement fiscal.

## Modification des statuts

La révision comprend les points suivants:

### 1. „Bureau du Comité directeur“ (remplace l'actuelle Présidence du parti)

<b>Réglementation actuelle</b>	<b>Nouvelle réglementation</b>
<p><b>La Présidence du parti</b></p> <p><b>Art. 21 (Tâches)</b></p> <p><i>La Présidence du parti représente le parti vis-à-vis de l'extérieur dans les dossiers politiques d'actualité. Elle discute des prises de position du parti et les adopte, si elles ne sont pas, de par leur signification, du ressort du comité du Groupe. Elle entretient les contacts avec les représentants de l'UDC au Conseil fédéral et avec les administrations fédérales. Elle débat des questions personnelles, fait rapport au Comité directeur et lui soumet des propositions. Elle règle également les détails administratifs du secrétariat général.</i></p>	<p><b>Le Bureau du Comité directeur</b></p> <p><b>1. Tâches (art. 21)</b></p> <p><sup>1</sup> Le Bureau du Comité directeur est responsable de la planification et de l'orientation stratégiques du parti.</p> <p><sup>2</sup> Le Bureau du Comité directeur représente le parti à l'extérieur dans les questions politiques. Il prépare et adopte en règle générale les prises de position du parti et les réponses du parti aux consultations. Il entretient les contacts avec les représentants de l'UDC au Conseil fédéral et dans les autorités fédérales.</p> <p><sup>3</sup> Le Bureau du Comité directeur discute de toutes les questions d'ordre personnel et fait rapport au Comité directeur auquel il soumet des propositions. Il règle aussi les domaines administratifs du secrétariat général.</p>
<p><b>Art. 22 (Composition)</b></p> <p><i>La Présidence du parti se compose du président du parti, du président du Groupe et du secrétaire général ou, en cas d'empêchement, de leur représentant. Il décide lui-même de son organisation.</i></p>	<p><b>2. Composition (art. 22)</b></p> <p><sup>1</sup> Le Bureau du Comité directeur est composé des personnes suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. le président du parti;</li> <li>2. les trois vice-présidents;</li> <li>3. le président du groupe;</li> <li>4. le secrétaire général;</li> <li>5. un autre membre.</li> </ol> <p><sup>2</sup> Il peut, en cas de besoin, faire participer d'autres personnes à ses séances. Celles-ci n'ont cependant pas le droit de vote.</p>

Les art. 10 ch. 4, art. 12, Art. 17 ch. 3 et ch. 8 ltr. c, art. 19 al. 5, art. 20 al. 1 ch. 10 et abs. 2 ch. 2 et at. 26 sont adaptés conformément à ces modifications.

## **2. Complément: composition de l'assemblée des délégués**

---

### **Compléter l'art. 14 al. 1 ch. 1 par la phrase suivante:**

„Les sections cantonales qui ont un conseiller aux Etats, mais qui n'ont pas de conseiller national, ont droit à 4 délégués par conseiller aux Etats.,,

---

Les modifications des statuts sont acceptées sans discussion. Les statuts entrent en vigueur avec effet immédiat.

Assemblée des délégués du 26 juin 2004 à l'Albisgüetli, Zurich (ZH)

Les accords bilatéraux II avec l'UE

### **1. Résolution sur Schengen/Dublin**

Par 344 voix contre 11, l'AD adopte à l'intention du Conseil fédéral une résolution contre Schengen.

### **2. Adoption des mots d'ordre**

Par 315 voix contre 12 l'AD recommande le rejet de l'assurance-maternité.

Par 300 voix contre 0 l'AD recommande le rejet de la naturalisation facilitée de la deuxième génération et la naturalisation automatique de la 3<sup>e</sup> génération.

Par 237 voix contre 27, l'AD recommande le rejet de l'initiative "services postaux pour tous".

Assemblée des délégués du 21 août 2004 à Bâle (BS)

L'accord de Schengen – un projet trompeur

### **1. Référendum contre Schengen/Dublin**

Après avoir entendu cinq exposés et la position du Conseil fédéral présentée par Christoph Blocher, les délégués recommandent par 321 voix contre 4 le rejet de l'accord Schengen/Dublin.

### **2. Non aux naturalisations en masse**

Deux orateurs expliquent l'importance et le contexte des deux projets de naturalisation qui sont soumis au vote populaire le 26 septembre.

Assemblée des délégués du 16 octobre 2004 à Schaffhouse (SH)

## Congrès UDC sur l'armée

Après avoir entendu cinq exposés, une table ronde et la position du Conseil fédéral présentée par le conseiller fédéral Samuel Schmid, les délégués approuvent par 217 voix contre 44 les thèses centrales du nouveau document stratégique de l'UDC sur l'armée.

## 2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 106 membres.

Les membres d'office selon les statuts (art. 18 ch. 1 al. 1) sont les suivants (état au 31.12.2004):

<b>Président du parti</b>	<b>Ueli Maurer, CN, ZH</b>
Vice-présidents	Toni Brunner, CN, SG
	Jean Fattebert, CN, VD
	Sylvia Flückiger, AG
Représentants de l'UDC au Conseil fédéral	Christoph Blocher, CF, ZH
	Samuel Schmid, CF, BE
Président du groupe	Caspar Baader, CN, BL
Secrétaire général	Gregor A. Rutz, ZH
Présidente Femmes UDC	Rita Gygax, BE
Président Seniors UDC	Hanspeter Seiler, CN, BE
Président UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des partis cantonaux	AG Hans-Ulrich Mathys, CN
	AI Bruno Lindenmann Emil Mock
	AR Jakob Freund
	BE Hermann Weyeneth, CN
	BL Thomas Weber
	BS Angelika Zanolari
	FR Jean-Luc Rimaz
	GE Jacques Pagan, CN
	GL Peter Rothlin
	GR Barbara Janom Steiner
	JU Roland Koller
	LU Josef Kunz (a.i.), CN
	NE Yvan Perrin, CN
	NW Michèle Blöchliger
	OW Albert Sigrist
	SG Toni Brunner, CN
	SH Werner Bolli
	SO Heinz Müller
	SZ Pirmin Schwander, CN

	TG	Willy Nägeli
	TI	Paolo Wicht
	UR	Paul Dubacher
	VD	Pascal Dessauges
	VS	Raphaël Filliez (Valais Romand)
	VS	Markus Schwery (Oberwallis)
	ZG	Marcel Scherer, CN
	ZH	Peter Good
	JUDC	Thomas W.G. Schmidt

Représentants élus selon art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 1 des statuts:

<b>AG</b>	- <b>Hans-Peter Wüthrich</b> - <b>Lieni Füglistaller</b> - <b>Roger Fricker</b>
AI	- Hans Brülisauer
AR	- Edgar Bischof
BE	- Adrian Amstutz, CN - Jolanda Brunner - Judith Renner Bach - Franziska Schluemp - Christoph Neuhaus
BL	- Rudolf Furrer - Erika Schaub
BS	- Jean Henri Dunant, CN - Andreas Ungricht
FR	- Walter Froehlich - Daniel Streich
GE	- Pierre Schifferli - Robert Iselin
GL	- vacant
GR	- Brigitta Gadiant, CN - Hansjörg Hassler, CN
JU	- Philippe Müller
LU	- Christoph Portmann - Martin Müller

NE	- Walter Willener - Frédéric Guyot
NW	- Jörg Genhart
OW	- Adrian Halter
SG	- Stefan Kölliker - Markus Straub - Theophil Pfister, CN
SH	- Hannes Germann, CE
SO	- Beat Ehram - Walter Wobmann, CN
SZ	- Ueli Brügger - Daniel Kälin
TG	- Hermine Hascher - Hansjörg Walter, CN
TI	- Eros Mellini
UR	- Gusti Planzer
VD	- Nathalie Falcone - Gérald Nicod - Adrien Streit
VS	- Oskar Freysinger, CN (Valais Romand) - vacant (Oberwallis)
ZG	- Yvonne Kraft
ZH	- Max Binder, CN - Toni Bortoluzzi, CN - Rita Fuhrer, CdE - Ernst Schibli, CN - Ulrich Schlüer, CN - Claudio Zanetti - vacant
JSVP	- Fabian Baur (a.i.) - Erich Hess

Représentants élus selon art. 18 ch. 1 al. 2 chiffre 2 des statuts:  
(au maximum 15 autres membres)

<b>BE</b>	<b>- Ursula Haller, CN</b>
GR	- Reto Rauch
LU	- Hannes Estermann - Otto Laubacher, CN
SG	- Jasmin Hutter, CN - Marianne Steiner
SH	- Cornelia Stamm Hurter
SO	- Kurt Küng
VD	- Michaël Buffat
ZH	- Christoph Mörgeli, CN - Hans Fehr, CN - Esther Weber

### 3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 29 membres qui sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veille à ce que les demandes de ceux-ci soient respectées. Organe d'arbitrage, il mène l'enquête et tranche en cas de litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti ainsi que de sections cantonales, de district et locales. (état au 31.12.2004)

<b>Le président UDC Suisse</b>	<b>Ueli Maurer, CN</b>
Les trois vice-présidents	Toni Brunner, CN
	Jean Fattebert, CN
	Sylvia Flückiger
Les représentants au Conseil fédéral	Christoph Blocher, CF
	Samuel Schmid, CF
Le président du groupe	Caspar Baader, CN
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Les présidents des sections ayant le plus d'électeurs en valeur absolue	Peter Good, ZH
	Hermann Weyeneth, CN, BE
	Hans-Ulrich Mathys, CN, AG
	Toni Brunner, CN, SG
	Josef Kunz, CN, LU (a.i.)
	Pascal Dessauges, VD
La présidente Femmes UDC Suisse	Rita Gygax-Schwarz
Le président Seniors UDC Suisse	Hanspeter Seiler, anc. CN
Le président Jeunes UDC Suisse	Thomas W.G. Schmidt
Membre du bureau du CD	Adrian Amstutz, CN
Représentant de la Suisse romande	Jacques Pagan, CN
Représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini
Représentante de la Suisse romanche	Barbara Janom Steiner
Autres membres	Michèle Blöchliger This Jenny, CE Kurt Küng Otto Laubacher, CN Christoph Mörgeli, CN Hans Fehr, CN Hansjörg Walter, CN Angelika Zanolari

## 4. Bureau du Comité directeur

Le Bureau du Comité directeur (Bureau CD) se compose de 7 membres.

Fonction	Collaborateur/Collaboratrice
La président UDC Suisse	Ueli Maurer, conseiller national
Le vice-président	Toni Brunner, conseiller national
Le vice-président	Jean Fattebert, conseiller national
La vice-présidente	Sylvia Flückiger, députée
La président du groupe	Caspar Baader, conseiller national
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Membre	Adrian Amstutz, conseiller national

## 5. Secrétaire général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti.

Durant l'exercice concerné, les collaboratrices et collaborateurs suivants travaillaient au secrétariat général:

Fonction	Collaborateur/Collaboratrice
Secrétaire général	Rutz Gregor A., Küsnacht (ZH)
Secrétaire générale adjointe	Panayides Aliko M., Ostermundigen (BE)
Porte-parole	Bichsel Yves, Zollikofen (BE), jusqu'au 30.4. Glauser Simon, Berne (BE), a.i. 1.5. - 31.7. Jäggi Roman S., Fülenbach (SO), dès le 1.8.
Porte-parole adjoint	Glauser Simon, Berne
Collaborateurs scientifiques	Grünenfelder Jeannine, Wangs (SG) Porchet Thomas, Winterthur (ZH) Schneider Dominik, Reinach (BL), jusqu'au 31.12. Martin Urs, Oberaach (TG), dès le 6.12.
Coordinatrice UDC Romandie	Demont Gilberte, Sugiez (FR)
Formation/Femmes	Kaufmann Ilse, Bülach (ZH)
Direction du secrétariat	Küng Rahel, Düringen (FR)
Secrétariat / Assistante du groupe	Müller Maya, Muri bei Bern (BE), jusqu'au 5.12.
Secrétariat	Rebora Susanne, Schliern (BE)
Charge de projets	Zollinger Markus, Liestal (BL)

## 5. Groupe de l'assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil des Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'organisent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse au parlement fédéral et à l'extérieur de celui-ci.

### Conseillers fédéraux

- Schmid Samuel, chef DDPS, Rüti b. Büren (BE); élu le 6.12.2000; en fonction depuis le 1.1.2001
- Blocher Christoph, chef DFJP, Herrliberg (ZH); élu le 10.12.2003, en fonction depuis le 1.1.2004

### Président du Conseil national en 2004

- Binder Max, conseiller national, Illnau (ZH)

### Conseillères nationales et conseillers nationaux

<b>AG</b>	<b>Giezendanner Ulrich, Rothrist</b> <b>Glur Walter, Glashütten</b> <b>Mathys Hans-Ulrich, Holziken</b> <b>Siegrist Ulrich, Lenzburg</b> <b>Speck Christian, Oberkulm</b> <b>Stamm Luzi, Baden</b>
BE	Amstutz Adrian, Sigriswil Haller Ursula, Thun Joder Rudolf, Belp Oehrli Fritz Abraham, Teuffenthal Schenk Simon, Trubschachen Schmied Walter, Moutier Wandfluh Hansruedi, Frutigen Weyeneth Hermann, Jegenstorf
BL	Baader Caspar (Fraktionspräsident), Gelterkinden Miesch Christian, Titterten
BS	Dunant Jean Henri, Basel
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Pagan Jacques, Genève Reymond André, Veyrier

<b>GR</b>	<b>Gadient Brigitta M., Chur Hassler Hansjörg, Donath</b>
LU	Kunz Josef, Grosswangen Laubacher Otto, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
SG	Bigger Elmar, Vilters-Wangs Brunner Toni, Ebnet-Kappel Hutter Jasmin, Altstätten Pfister Theophil, Flawil
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Föhn Peter, Muotathal Schwander Pirmin, Lachen
TG	Baumann J. Alexander, Kreuzlingen Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
VD	Bugnon André, Saint-Prex Fattebert Jean, Villars-Bramard Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Scherer Marcel, Hünenberg
ZH	Binder Max, Illnau Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Fehr Hans, Eglisau Kaufmann Hans, Wettswil Keller Robert, Pfäffikon Maurer Ueli, Wernetshausen Mörgeli Christoph, Uerikon Rutschmann Hans, Rafz Schibli Ernst, Otelfingen Schlüer Ulrich, Flaach Stahl Jürg, Winterthur Zuppiger Bruno, Hinwil

## Conseillers aux Etats

<b>AG</b>	<b>Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick</b>
BE	Lauri Hans, Münsingen
GL	Jenny This, Glarus
GR	Brändli Christoffel, Landquart
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon
TG	Bürgi Hermann, Dussnang
ZH	Hofmann Hans, Horgen

### III. VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES

<b>Votation populaire du 8 février</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PRD	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple Oui	Peuple Non	Can-tons Oui	Can-tons Non	
Contreprojet à l'initiative Avanti	Oui	Oui	Non	Non	37.2 %	62.8 %	0	23	rejeté
Modification du droit du bail à loyer	Oui	Oui	Oui	Non	36.0 %	64.0 %			rejeté
Initiative sur l'internement	Oui	Non	Non	Non	56.2 %	43.8 %	21.5	1.5	accepté

<b>Votation populaire du 8 février</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PRD	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple Oui	Peuple Non	Can-tons Oui	Can-tons Non	
11 <sup>e</sup> révision de l'AVS	Oui	Oui	Oui	Non	32.1 %	67.9 %			rejeté
Augmentation de la TVA	Non	Non	Oui	Oui	31.4 %	68.6 %	0	23	rejeté
Paquet fiscal	Oui	Oui	Oui	Non	34.1 %	65.9 %			rejeté

<b>Votation populaire du 8 février</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PRD	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple Oui	Peuple Non	Can-tons Oui	Can-tons Non	
Naturalisation facil. de la 2 <sup>e</sup> génération	Non	Oui	Oui	Oui	43.2 %	56.8 %	5.5	17.5	rejeté
Naturalisation autom. de la 3 <sup>e</sup> génération	Non	Oui	Oui	Oui	48.4 %	51.6 %	6.5	16.5	rejeté
Initiative postale	Non	Non	Non	Oui	49.8 %	50.2 %	9.5	13.5	rejeté

Assurance-maternité	Non	Oui	Oui	Oui	55.5 %	44.5 %			accepté
---------------------	-----	-----	-----	-----	--------	--------	--	--	---------

<b>Votation populaire du 8 février</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PRD	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple Oui	Peuple Non	Can-tons Oui	Can-tons Non	
Nouvelle péréquation financières	Oui	Oui	Oui	Non	64.4 %	35.6 %	20.5	2.5	accepté
Nouveau régime financier	Oui	Oui	Oui	Oui	73.8 %	26.2 %	22	1	accepté
Recherche sur les cellules-souches	Oui	Oui	Oui	Oui	66.4 %	33.6 %			accepté



## IV. REPRÉSENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(état au 31 décembre 2004)

	Canton	Année électorale	Part électorale UDC dans les élections cantonales	Sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges du parlement cantonal
AG		2001	33.5 %	72	200
AI		2000	*	3	49
AR		2002 (tous les 3 ans)	*	8	65
BE		2002	31.8 %	67	200
BL		2003	21.8 %	20	90
BS		2004	12.0 %	15	130
FR		2001 (tous les 5 ns)	16.8 %	16	130
GE		2001	10.5 %	10	100
GL		2002	26.6 %	21	80
GR		2003 (tous les 3 ans)	*	33	120
JU		2002	5.6 %	2	60
LU		2003	21.7 %	26	120
NW		2002	13.6 %	7	60
OW		2002	14.4 %	7	55
SH		2004	35.6 %	30	80

	Canton	Année électo- rale	Part électorale UDC dans les élec- tions cantonales	Sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges du parlement cantonal
SO		2001	16.2 %	19**	144
SG		2004	24.6 %	45	180
SZ		2004	29.3 %	27	100
TG		2004	32.8 %	47	130
TI		2003	4.6 %	6	90
UR		2004	16.8 %	9	64
VD		2002	12.2 %	22	180
VS		2001	5.8 %	2	130
ZG		2002	21.6 %	18	80
ZH		2003	30.2 %	61	180

\* pas d'indication (élections par circonscription ou selon le système majoritaire)  
\*\* deux sièges perdus en raison de passages vers le PEP et les Jeunes libéraux

## V. LES SECTIONS CANTONALES UDC SUR INTERNET

<b>UDC Suisse</b>	<b>www.udc.ch</b>	<b>gs@svp.ch</b>
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	rfurrer@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.svp-fr.ch	sekretariat@svp-fr.ch
GE	www.udc-geneve.ch	info@udc-geneve.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretariat@udc-jura.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch_	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-stgallen.ch_	sekretariat@svp-stgallen.ch
SO	www.svp-so.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	daniel.kaelin@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ticino.ch
UR	www.svp-uri.ch_	svp@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Oberwallis	www.svpo.ch	willy-zemp@bluemail.ch
Unterwallis	www.udc-valais.ch	
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch